

CDI AIDE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE H/F - SOINS A DOMICILE
Groupe Arnault TZANCK UNISAD – Mougins (06250)
Temps plein ou temps partiel

Description du poste

Rejoignez l'UNISAD, le service de soins à domicile de l'Institut A. TZANCK, qui dispose de 600 places et est reconnu comme un acteur clé des soins à domicile dans le département des Alpes-Maritimes (06). Nous recherchons des aides-médico psychologiques (AMP) en contrat à durée indéterminée (CDI), à temps plein ou partiel, pour notre service dédié aux personnes âgées et aux personnes handicapées, situé dans le secteur "SIAGNE et LOUP" à Mougins.

À propos du secteur : le secteur "SIAGNE et LOUP" s'étend sur 39 communes, avec une antenne basée à Mougins, où nous assurons quotidiennement la prise en charge de 115 patients.

Vos missions :

- En tant qu'AMP, vous interviendrez de manière autonome au domicile des patients, sous la supervision de l'IDEC du secteur. Vous contribuerez à une prise en charge globale et bienveillante des personnes, en dispensant des soins adaptés à leurs besoins. Plus concrètement, vos responsabilités incluront :
- Assurer des soins d'hygiène et de confort auprès des patients à leur domicile.
- Participer à la prévention de la dépendance.
- Effectuer des transmissions claires au service sur l'état des patients pris en charge.
- Tenir à jour le dossier de soins.
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet de soins personnalisé.
- Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
- Lieu du poste : en présentiel

Votre profil :

- Diplôme d'État d'Aide Médico Psychologique (DEAMP) ou Diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social (DEAES).
- Permis de conduire valide.
- Excellentes compétences relationnelles.
- Capacité d'adaptation dans diverses situations.

Vos avantages :

- Salaire brut de base pour un temps complet : 2179,18 € (sans ancienneté), incluant l'indemnité Ségur 1 de 238 € brut, Ségur 2 de 19 € brut, une prime grand âge de 70 € brut, ainsi que 11 points fonctionnels d'un montant de 50,38 € brut.
- Indemnité pour 2 dimanches travaillés (selon le cycle) : pour 15 heures effectuées, vous percevrez 105,80€ ; pour 20 heures, 141,06 €.
- Mise à disposition d'un véhicule de service (essence et consommables pris en charge par le service).
- Application de la convention collective FEHAP 51, avec reprise de l'ancienneté à 100 %.
- Téléphone mobile de service et accès à un self d'entreprise.
- Notre Comité Social et Économique propose également de nombreux avantages (non contractuels), tels que des chèques vacances, chèques culture, et chèques cadeaux de Noël.
- Si vous souhaitez contribuer à une aventure humaine enrichissante et apporter un soutien précieux aux personnes âgées, rejoignez-nous !